

Chape à base de sable et ciment

- La chape à base de sable et ciment doit être résistante à la pression et la traction. La chape doit en outre être propre, durablement sèche et exempte de graisse et salissures, conformément aux exigences indiquées dans la norme DIN 18 365. Tous les affaissements et fissures doivent être réparés au préalable.
- En cas d'utilisation d'un mortier de réparation, la résistance à la pression doit être $\geq 30 \text{ N/mm}^2$ après 28 jours conformément à la norme NENEN 13892 et la résistance à la flexion doit être $\geq 8 \text{ N/mm}^2$ après 28 jours conformément à la norme NENEN 13892. Le mortier de réparation doit être un composé de mortier de réparation à séchage rapide, offrant une stabilité dimensionnelle et pouvant être poli.
- Les fissures dans la chape à base de sable et de ciment doivent être réparées au moyen d'un agent époxy, dont la composante A est la résine époxy et présente un poids spécifique de $1,14 \text{ g/m}^3$ et dont la composante B est l'amine et présente un poids spécifique de $0,980 \text{ g/m}^3$.
- Les produits d'égalisation existants, qui ne nécessitent aucun primer et qui offrent une résistance à la pression de $\geq 33 \text{ N/mm}^2$ et une résistance à la flexion de $11,0 \text{ N/mm}^2$ après 28 jours selon la norme NENEN 13892, sont à appliquer en couches d'une épaisseur minimale de 2 mm. Le produit d'égalisation doit par ailleurs avoir le label EC1+, ainsi que le label 90 % de poussière en moins. Il aura une consommation de $1,50 \text{ g/mm/m}^2$ et sera emballé en conditionnements de 23 kg.

Mode d'emploi :

- Étape 1. La première couche :
- Mélangez/agitez la masse pâteuse, avec les pigments minéraux et les matières plastiques élastifiantes, de façon à obtenir une masse d'un poids spécifique de $1,65\text{-}1,90 \text{ kg/litre}$ et d'une consommation de $400\text{-}500 \text{ g/m}^2$ par couche. Mélangez bien mécaniquement, à bas régime, en choisissant un mélangeur qui représente environ $1/3$ de la taille du seau. La première couche peut être appliquée au moyen d'une taloche vénitienne. Utilisez une plâtreuse le long des plinthes. Travaillez le matériau sur la paroi ou le sol en fonction de vos souhaits en termes de structure et veillez à couvrir la totalité de la surface.
- Cette couche détermine en partie la structure du produit et donc aussi le résultat final (une taloche plus grande se traduit par un motif plus serein au niveau du résultat final). Veillez à ne pas trop revenir dans les zones déjà travaillées, car la taloche en acier inoxydable peut laisser des taches noires dans l'ouvrage en cours de séchage.
- Choisissez un angle de la paroi ou du sol pour démarrer ; travaillez à partir de cet angle en suivant une ligne diagonale afin de pouvoir travailler facilement en « frais sur frais ».
- Cela offre le meilleur résultat. Après l'application de la première couche, celle-ci doit sécher pendant environ 3 heures à une

température ambiante de 20 °C. Une température plus basse prolonge le délai de séchage.

Étape 2. Le ponçage de la première couche :

- Poncez légèrement la première couche, de préférence au moyen d'une ponceuse excentrique munie d'un disque abrasif présentant un grain de 150. Vous devez tenir compte du fait que la structure de la première couche détermine partiellement l'aspect du résultat final (vous pouvez aussi poncer manuellement au moyen d'une cale à poncer ou d'une surfaceuse ; utilisez alors du papier émeri présentant un grain de 180). Après le ponçage, la totalité de la surface doit être bien dépoussiérée à l'aide d'un aspirateur industriel.

Étape 3. La deuxième couche :

- Mélangez/agitez bien le matériau, comme décrit sous l'étape 1, afin d'obtenir une masse homogène. Vous pouvez ensuite appliquer la deuxième couche. Travaillez le matériau en fonction de vos souhaits en termes de structure. Veillez à appliquer une mince couche. Laissez ensuite totalement sécher cette couche.
- Le délai de séchage est de minimum 6 heures.

Étape 4. Le ponçage de la deuxième couche :

- Après un séchage suffisant, la deuxième couche peut être légèrement poncée, conformément à la description sous l'étape 2. L'intensivité du ponçage exerce une influence directe sur l'aspect du résultat final. Dépoussiérez ensuite la surface au moyen d'un aspirateur industriel.

Étape 5. La finition :

- Pour la finition de la masse pâteuse, avec les pigments minéraux et les matières plastiques élastifiantes, d'un poids spécifique de 1,65-1,90 kg/litre et d'une consommation de 400-500 g/m² par couche, utilisez une laque à 2 composants à base d'une dispersion plastique et d'un isocyanate. Composant A : B 83 : 17. Présente une consommation de 50-75 g/m² et un poids spécifique de 1,06 kg/litre.
- Mode d'emploi :
Ajoutez le durcisseur (composant B) dans sa totalité à la base (composant A). Mélangez ensuite les deux composants mécaniquement pendant minimum 3 minutes afin d'obtenir une masse homogène. Versez ensuite le tout dans un conditionnement vide et propre et mélangez une nouvelle fois vigoureusement. Le mixer doit être revêtu d'une couche ou d'un revêtement plastique.
- Portez des housses autour de vos chaussures pendant l'application afin d'éviter les empreintes de pieds.
- Appliquez cette laque en minimum 2 couches au moyen d'un rouleau pour laque époxy ou d'un rouleau nylon pour laque à 2 composants de 13 mm. La laque doit être appliquée de façon uniforme et sans amorces en cours de bande sur la totalité de la surface. Nous recommandons d'appliquer et de dérouler la laque en différentes directions.
- Après l'application de la première couche de laque 311 TopCoat, on peut appliquer la deuxième couche de laque 311 TopCoat après un délai de séchage minimal de 12 heures, mais au plus tard dans un délai de 48 heures. Au-delà de 48 heures, la première couche doit

d'abord être poncée avec un grain de 100 ou 120 et ensuite soigneusement aspiré. Le délai de séchage est de minimum 24 heures. Les délais de séchage cités s'entendent en présence d'une température de 20 °C. Les températures plus basses prolongent le délai de séchage.

- La couche offre sa résistance mécanique et chimique totale après un délai minimal de 7 jours. Il est dès lors important que le sol ou la paroi ne soient pas exposés à des salissures et/ou de l'humidité pendant ce délai de 7 jours, car ces éléments pourraient donner lieu à des dégâts au niveau de la finition du sol.
Les taches de laque fraîches (pas encore durcies) sont à éliminer immédiatement à l'eau. Après durcissement, le matériau ne s'enlève que mécaniquement.
- Les résidus de produits et l'eau de nettoyage sont à évacuer conformément aux règles environnementales locales en vigueur ; à ne pas déverser dans les égouts.
- Il est dès lors important que le sol ou la paroi ne soient pas exposés à des salissures et/ou de l'humidité pendant ce délai de 8 jours, car ces éléments pourraient donner lieu à des dégâts. Les délais de séchage cités sont basés sur les conditions telles qu'elles sont spécifiées sous les conditions d'utilisation.

Entretien :

- La masse pâteuse, additionnée de ses pigments minéraux et de ses matières plastiques élastifiantes doit être nettoyée régulièrement à l'aide de produits d'entretien au pH neutre.
- N'utilisez certainement pas de chlore ou d'agents de blanchiment.
 - o Veillez à un bon tapis nettoyant à l'entrée.
 - o Dotez les pieds des sièges de protections non agressives (comme du liège ou du feutre) et remplacez-les en temps utile si elles se dégradent.
 - o Dotez le mobilier roulant de roulettes flexibles.

Installations de chauffage par le sol :

- La masse pâteuse, additionnée de ses pigments minéraux et de ses matières plastiques élastifiantes, peut être appliquée sur un système de chauffage par le sol.
- Le protocole de démarrage de l'installation de chauffage par le sol doit avoir été exécuté dans son intégralité, conformément aux directives du fournisseur : couper le chauffage un jour avant la pose ; attendre au minimum 72 heures après le laquage pour rebrancher le chauffage, par paliers de maximum 5 °C par jour.
- Veillez à ce que la température du sol n'excède pas 29 °C.

Conditions d'utilisation

- Pourcentage maximal d'humidité résiduelle :
 - 2.00 %
- Température ambiante souhaitée : 18-23 °C.
- Température du matériau et de la chape : min. 15 °C, max. 20 °C.
- Humidité relative de l'air : 40-70 %.

Chape :

- Doit répondre aux prescriptions techniques du CSTC selon le document NIT 241
-